Mairie
Service Etat Civil
10 rue Pierre Feutren
22500 PAIMPOL
Horaires d'ouverture :

Tél : 02 96 55 31 70 ou 02 96 55 31 71 (ligne directe)
Fax : 02 96 55 31 85
www.ville-paimpol.fr

– lundi de 8h à 17h30 sans interruption
– mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi après-midi)
– fermé le samedi matin
**Le public sera reçu uniquement sur RDV sur le créneau de 8h à 9h (les autres services de la mairie étant fermés sur cette plage horaire).**

# DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRÉNOM

Conditions pour demander le changement de prénom :
- Etre né(e) ou domicilié(e) à Paimpol
- La demande doit présenter un intérêt légitime dûment justifié : c'est-à-dire que vous devez prouver que vous êtes connu par votre entourage familial, professionnel, amical, sportif, des administrations ou organismes publics, … sous le(s) prénom(s) souhaité(s).

Rappel :
- La demande doit être déposée en personne par le demandeur.
- Si la demande concerne un mineur, la présence des deux parents est obligatoire, ainsi que celle du mineur de plus de 13 ans.
- Si la demande concerne un majeur sous tutelle, la présence du tuteur est obligatoire pour accompagner le majeur protégé.

**A savoir : la France a conclu, le 4 septembre 1958 à Istanbul, la convention CIEC (Commission Internationale de l'Etat Civil) N°4 relative aux changements de noms et de prénoms. Cette convention qui a été ratifiée par l'Autriche, l'Espagne, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, l'Allemagne et la Turquie est en vigueur entre ces pays.**
**Il en résulte qu'une demande de changement de prénom émanant d'un ressortissant de l'un de ces pays n'est pas recevable, sauf si ce dernier dispose également de la nationalité française ou est ressortissant réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire.**

## Demande pour un majeur

Pièces à fournir :

- ☐ **Formulaire de demande de changement de prénom majeur**
- ☐ **Copie d'un justificatif d'identité en cours de validité**
- ☐ **Copie intégrale d'acte de naissance ou extrait d'acte de naissance avec filiation** datant de moins de 3 mois
- ☐ **Justificatif de domicile récent**
- ☐ **Livret de famille + Copies intégrales des actes d'état civil devant être modifiés suite au changement de prénom** (acte de mariage, acte(s) de naissance du(des) enfant(s) et/ou du conjoint ou du partenaire lié par un PACS, …) datant de moins de 3 mois
- ☐ **Justificatifs liés au(x) motif(s) de la demande ***

## Demande pour un majeur sous tutelle

Pièces à fournir :

- ☐ **Formulaire de demande de changement de prénom majeur sous tutelle**
- ☐ **Copie d'un justificatif d'identité en cours de validité**
- ☐ **Copie intégrale d'acte de naissance ou extrait d'acte de naissance avec filiation** datant de moins de 3 mois
- ☐ **Justificatif de domicile récent**

- ☐ **Livret de famille + Copies intégrales des actes d'état civil devant être modifiés suite au changement de prénom** (acte de mariage, acte(s) de naissance du(des) enfant(s) et/ou du conjoint ou du partenaire lié par un PACS, …) datant de moins de 3 mois

- ☐ **Justificatifs liés au(x) motif(s) de la demande ***

- ☐ **Copie d'un justificatif d'identité du tuteur**

- ☐ **Copie de la décision de placement ou de renouvellement de la mesure de protection judiciaire**

## Demande pour un mineur

Pièces à fournir :

- ☐ **Formulaire de demande de changement de prénom mineur de 13 ans et plus**
  **ou Formulaire de demande de changement de prénom mineur de moins de 13 ans**

- ☐ **Copie d'un justificatif d'identité en cours de validité** du mineur

- ☐ **Copie d'un justificatif d'identité en cours de validité** des parents

- ☐ **Copie intégrale d'acte de naissance ou extrait d'acte de naissance avec filiation** datant de moins de 3 mois

- ☐ **Livret de famille**

- ☐ **Justificatif de domicile récent** des parents

- ☐ **Consentement du mineur de 13 ans et plus**

- ☐ **Justificatifs liés au(x) motif(s) de la demande ***

**********

Cas particuliers :
Pour les personnes de nationalité étrangère : tous les documents rédigés en langue étrangère devront impérativement être traduits par un traducteur assermenté.

- Copie intégrale de l'acte de naissance délivré par une autorité étrangère datant de moins de 6 mois, légalisée ou apostillée, sauf dispositions conventionnelles contraires
- Certificat de coutume délivré par l'Ambassade ou le consulat étranger en France, permettant de s'assurer des dispositions étrangères applicables au prénom et à la procédure de changement de prénom

En cas d'hébergement par un tiers ou cas des majeurs de 26 ans et plus, domicilié chez leurs parents :

- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant, certifiant que vous habitez chez lui et datant de moins de 3 mois,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant,
- Copie d'un justificatif d'identité de l'hébergeant,
- Document prouvant votre lien avec la commune (bulletin de salaire récent ou tout document indiquant votre nom et l'adresse de la personne vous hébergeant).

***Justificatifs liés au(x) motif(s) de la demande :**
Selon la situation, produire les justificatifs suivants :
- Enfance ou scolarité : Bracelet de naissance, certificat d'accouchement, copie du carnet de santé, copie du livret de famille, copies des diplômes, etc.
- Vie professionnelle : contrat de travail, attestation de collègues de travail (accompagnées d'une pièce d'identité), copies de courriels professionnels, bulletins de paye, etc.
- Vie administrative : copies de pièces d'identité anciennes ou actuelles, factures, avis d'imposition, justificatifs de domicile, etc.
- Vie personnelle (famille, amis, loisirs,) : attestations de proches (accompagnées d'une pièce d'identité), certificat d'inscription à une activité de loisirs, etc.